N° 2888 — 8e Année — CINQ CENTIMES — Lundi 6 Avril 1896

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION : OUTLAIS, 68, rue des Fabricants (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

Une séance du Conseil municipal de Lille en 1897

La *Dépêche* ayant fait le classement des partis en deux catégories ; 1° Les réactionnaires-cléricaux ; 2° les socialistes, il nous restait à nous demander ce qu'était devenu le parti républicain qui, d'après notre confrère, n'existait même plus à l'état de sandwich.

Très inquiet de la disparition des 9,500 républicains qui avaient pourtant essayé d'affirmer leur existence en votant dimanche dernier soit pour la liste du *Progrès*, soit pour la liste de la *Fédération des Cercles*, nous nous sommes rendus à Paris, chez Mlle Cosenon que vipitoions les jours de 2 heures à 5 heures, l'ange Gabriel nous l'avons prié de soulever à notre intention un coin du voile de l'avenir.

Mlle Cosenon était un peu hésitante et elle ne savait trop si l'ange Gabriel allait se déranger pour nous.

C'est alors qu'usant d'un stratagème,—que nous reconnaissons avec humilité, indigne d'un chrétien pratiquant,—nous avons placé sous les yeux de la voyante, la collection des portraits des candidats de la *Dépêche-Echo*, en nous en recommandant.

Ce procédé était d'une délicatesse douteuse, mais en période électorale, on n'y regarde pas de si près.

Mme Cosenon mère qui entrait à ce moment, nous fit remarquer, non sans ironie, que sa fille ne connaît pas un jeu de massacre.

Nous étions très confus et peut-être alliions-nous nous retirer l'oreille basse et l'allure décontite, lorsque Mlle Cosenon, dont le regard se promenait sans pourtant se fixer à travers les trois douzaines de portraits soumis à son admiration, poussa un cri aigu, et d'un doigt inspiré montra le portrait de M. Scalbert.

— Scalbert ! s'écria-t-elle... A moi Gabriel !

Et une voix semblant venir des profondeurs de la voute céleste répondit : Présent.

Alors, l'inspirée se renversa en arrière et l'extase commença.

* * *

La voyante qui parle, comme on sait en vers de mirliton, nous dit tout d'abord :

N'ange racontera
Ce qui se passera
A la saison prochaine
Et suivra bien la scène
Vous y verrez ainsi
Sans peine et sans grand mal
Votre Conseil municipal

* * *

Et voici ce que Mlle Cosenon dicta au sténographe reporter :

* * *

Une séance du Conseil municipal de Lille.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Scalbert, maire, 33 Conseillers sont présents.

Le doyen d'une église de Lille fait fonction de secrétaire général. Cinq membres des conseils de fabrique prennent place sur les chaises voisines du président.

M. Cointrelle, Eliacin, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, Ce procès-verbal est adopté.

M. Scalbert, maire. — Messieurs, vous savez sans doute qu'il y a trois jours, la procession du Très Saint-Sacrement a été coupée à la hauteur du boulevard de la Liberté par le tramway B venant de Wazemmes (Long cri d'horreur dans l'auditoire). J'ai l'honneur, continue le maire, de vous donner connaissance des mesures prises par l'administration, en vue d'éviter le retour de semblables scandales.

Le citoyen Ghesquière. — Vive la Sociale ! A bas les calotins et les processionnards !N. d. D. (Vingt-trois conseillers se signent). Le secrétaire général marmotte une oraison).

M. Scalbert, avec sévérité. — Je ferai remarquer à notre honorable collègue que ses exclamations sont au moins intempestives, qu'il imite ses onze collègues socialistes. Eux au moins, ne troublent pas nos délibérations.

Le citoyen Ghesquière. — Je ne trouble rien du tout, et puis, tu sais, tu nous rases avec tes mesures administratives. Si maintenant les tramways ne peuvent plus circuler librement M... alors !

Emile Scrive. — Hum ! (Rumeurs)

Le secrétaire-général tendant une prise au maire président : Dieu vous bénisse !

Scalbert (avec énergie) — Messieurs, la séance continue.

Le citoyen Dupied. — Alors, cracher tonnoirement et que ça finisse — Qu'est-ce qu'elle a fait l'administration ?

M. Vandame. — Elle a supprimé les tramways par mesure de bienséance publique.

Le citoyen Bergot. — Y s'en f... lui, il a un vaisseau !

M. Scalbert. — Oui, Messieurs, nous avons supprimé les tramways et, par un arrêté en date d'aujourd'hui, j'ai interdit aux cabarets de la ville de rester ouverts sur le passage des processions.

Cette mesure sera également applicable à tous les débits le dimanche, pendant les heures de la grand'messe et des vêpres.

Le citoyen Ghesquière (avec ironie). — Et pendant la messe, est-ce que les cabarets seront le droit de rester ouverts à l'heure de la messe du matin ?

Scalbert. — Cette question est de celles qui nécessitent une certaine étude. Je demande à notre collègue de la formuler sous forme de proposition afin de la renvoyer à l'examen de la commission du Salut !

Le citoyen Bergot. — Si vous étiez seulement bedeau ou sonneur de cloches, vous laisseriez les cabarets bien tranquilles.

M. Scalbert. — Possible, mais je ne suis que marguillier et ne bois que de l'eau...

Le citoyen Ghesquière. — De la Deûle ?

Emile Scrive. — Hum !

Le maire fait semblant de ne pas entendre et continue :

Nous devons également donner au Conseil connaissance des mesures prises en vue de favoriser le développement de la gymnastique à l'école de frères ignorantins, établie depuis six mois.

Vous savez, messieurs, qu'une subvention sous forme d'allocations justifiées sous des rubriques diverses, est allouée à chacune de nos écoles libres. *Le crédit nécessaire accordé par vous depuis le commencement de l'année a presque triplé*, grâce à vos généreuses munificences. Je le constate avec fierté. (Applaudissements prolongés).

Les conseillers municipaux socialistes protestent avec véhémence. On entend les mots : Tourtes ! Boules ! Vieux goiteux ! Rendez l'argent, etc.

Le maire, imperturbable, continue :

— Je vais donner la parole à l'adjoint chargé des travaux. Il vous dira où on en était ces jours derniers de la construction de Notre-Dame de la Treille.

A ce sujet, je crois devoir vous dire que nous serons bientôt obligés de demander à nos concitoyens des ressources additionnels, pour activer la construction de ce magnifique édifice.

Ghesquière. — N. Dame de la Treille... Malheur ! Si c'était seulement N. D. du Boublon, ça s'expliquerait, car les prolétaires boivent surtout de la bière et non pas du jus de la treille. N. d...

Scalbert, avec vivacité. — Ne blasphémez pas... (Le secrétaire se signe). Nous discuterons également tout à l'heure l'emplacement qu'il convient décorer pour la fête du denier des écoles laïques. Il va sans dire que nous *refusons* l'Esplanade et que nous entendons n'accorder que les alentours des remparts pour cette fête indigne (Ayrobations).

Un conseiller socialiste. — (Le Conseil en compte 14) — Monsieur le maire pourrait-il nous dire pourquoi le chef du bureau des distributions de catéchismes, n'était pas à la messe dimanche dernier ?

Le maire. — J'ai demandé au rapport sur cet incident. Je communiquerai au Conseil à la prochaine séance, les causes de cette manifestation libre-pensée.

En attendant, Messieurs, j'ai l'honneur de vous annoncer qu'à partir du 15 de ce mois et pour faciliter à ceux de nos concitoyens qui veulent se confesser aux approches des fêtes, le moyen de le faire sans grand déplacement, nous avons installé six cabines dans la salle de réception de l'Hôtel-de-Ville. Trois vicaire se tiendront en permanence dans cette salle tous les samedis, de deux à six heures.

Le personnel de la mairie sera tenu de se confesser obligatoirement le premier vendredi de chaque mois. Car nous n'oublions pas que nous devons souper avant tout, à sauver les âmes de nos concitoyens. Une bonne municipalité doit avoir toutes les prévoyances. (Approbation).

Le citoyen Poulet. — On se plaint dans mon quartier de la façon dont fonctionne le bureau de bienfaisance. Depuis qu'on y a installé un aumônier, les secours sont diminués d'un tiers.

Un adjoint. — Il faut bien payer l'aumônier.

Le citoyen Ghesquière. — Pourquoi faire ?

Le maire. — Cette question sera prochainement examinée en même temps que celle de l'augmentation du personnel de la police des mœurs.

Un citoyen socialiste. — Mort aux vaches ! Emile Scrive. — Hum !

A ce moment, le citoyen Dupied qui paraît s'embêter forme, entonne le refrain de l'*Internationale*.

Les camarades accompagnent les uns sur le mode aigu, les autres en faux-bourdons ; le maire furieux s'écrie...

* * *

A cet instant précis, Mademoiselle Cousenon se réveilla et nous déclara que l'ange Gabriel venait de déloger, elle nous invitait à l'imiter.

Nous regrettons de n'avoir pu donner que ce fragment d'une séance du conseil municipal de Lille en 1897.

Nous en avons toutefois suffisamment dit pour que ses lecteurs puissent juger par à peu près, de ce qui les attend si les *républicains de la Dépêche* entrent dimanche prochain à la mairie.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Echos et Nouvelles

Hier matin à Montpellier, ont été célébrées les noces d'or de M. et Mme Reversat.

* * *

La famille Kahler depuis l'année 1800 jusqu'à ce jour, s'est le maire ou l'adjoint de la commune de Carrières (Seine-et-Oise).

* * *

La reine de Madagascar a, paraît-il, l'intention à bien arrêté de venir à Paris, au mois de juin prochain. Ranavolo aurait donné ordre à plusieurs de ses suivants de se tenir prêts à partir.

* * *

Li-Hung-Cang, premier ministre de l'empereur de la Chine, qui vient représenter le Céleste Empire aux fêtes du couronnement du Tzar, voyage avec son cercueil.

* * *

Le bicyclisme vient, nous dit-on, de faire son apparition au Soudan, où elle émerveille et effraie les nègres.

* * *

On connaît aujourd'hui le chiffre exact de la fortune que laisse le baron Hirsch : huit cents millions de francs. Le défunt a légué par testament une somme d'un million de livres sterling au prince de Galles.

* * *

Nous annoncions ces jours derniers que la commune la moins peuplée de France était Mortcerf comptant 21 habitants. Il y a mieux que ça : le Conservoyé qui lui compte que 12.

* * *

L'homme le plus riche du monde est un habitant du Cap. M. John Robinson, dont la fortune s'élève à environ un milliard sept cent cinquante millions.

* * *

Les officiers anglais qui occupent en ville l'uniforme qu'avec répugnance vinonant de recevoir l'ordre de le revêtir en toute circonstance.

LA Décentralisation administrative

Dans sa déclaration lue aux Chambres, le ministère a pris l'engagement d'apporter des modifications à notre organisation administrative dont les formalités compliquées « concordent si peu avec les besoins de simplicité et de célérité de la société moderne. »

Cette promesse est certainement une de celles qu'il serait le plus nécessaire au ministère de tenir car il est inouï que, malgré la poste à bon marché, le télégraphe, les 40,000 kilomètres de chemins de fer que nous possédons, soit plus d'un kilomètre par 1000 habitants, on s'obstine à maintenir des organismes administratifs et judiciaire qui existait quand le télégraphe et les chemins de fer étaient inconnus, qu'une poste était lente et chère et qu'il n'existait pas de chemins vicinaux.

On a dit cela depuis longtemps et cependant les ciruements anciens ont été conservés jusqu'à ce jour et le seront probablement encore. M. Méline, cependant va, dit-on, faire quelques efforts pour montrer sa bonne volonté. En dehors de la commission extra-parlementaire qui existe déjà et dont les travaux seront mis à ce profit, il se propose de demander à ses collègues de se livrer à des études à ce sujet dans leurs ministères respectifs, M. Barthou, qui a l'intérieur, est surtout prêt à répondre à cet appel.

Le gouvernement pourra peut-être puiser aussi des indications utiles dans plusieurs propositions qui ont déjà été déposées sur le bureau de la Chambre. Signalons tout spécialement : celle de M. Maurice Faure ayant pour objet la décentralisation par l'organisation cantonale ; celle de M. le comte de Lanessan et plusieurs de ses collègues sur les économies budgétaires à réaliser par la décentralisation ; celle de M. Emile Cornudet et plusieurs de ses collègues tendant à la décentralisation administrative par la division de la France en 24 régions administratives, y compris la France et l'Algérie, les départements actuels étant maintenus avec leurs budgets respectifs. Il y a là évidemment des indications sérieuses à prendre, mais le ministère Méline aura-t-il le temps d'effectuer cette tâche et n'en sera-t-il pas distrait par d'autres préoccupations, parmi lesquelles la lutte pour vivre ?...

T. H.

LES OFFICIERS DE POMPIERS et les 28 jours

Plusieurs députés ont l'intention de déposer à la Chambre une proposition de loi ayant pour but de dispenser les officiers de pompiers des périodes d'exercices auxquelles ils sont astreints dans le réserve de l'armé active et dans la territorialé, ou, tout au moins d'une de ces périodes.

Ils estiment que dans l'accomplissement de leurs périlleuses fonctions les officiers de pompiers donnent des preuves suffisantes de courage et d'abnégation pour qu'en ne leur marchande pas cette faible autant que légitime compensation.

T. H.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Conseil des Ministres

Paris, 5 mai. — Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

Le président de la République a fait connaître le texte du télégramme de félicitations qu'il a adressé au nouveau schah.

Le plan de Travail des nouveaux Ministres

M. Méline a exposé le plan de travail destiné à assurer l'exécution de la déclaration ministérielle ; il a invité chacun de ses collègues à faire le relevé des lois importantes se rattachant à son département, afin d'en saisir la Chambre dès la rentrée.

La simplification des différentes administrations

Le Conseil a en même temps arrêté les premières mesures nécessaires pour remanier dans le plus bref délai, par voie de décrets, les différentes administrations en les simplifiant et en les unifiant.

Le gouvernement de l'Indo-Chine

Le ministre des colonies a fait signer un décret en vertu duquel la mission de M. Rousseau, sénateur, gouverneur général de l'Indo-Chine, est renouvelée pour une nouvelle période de six mois.

Statistique officielle des élections

Enfin M. Barthou a fait connaître au Conseil les résultats définitivement acquis des élections municipales.

Le droit d'accroissement

Paris, 5 mai. — On lit dans le *Paris*, sous ce titre : *Le Droit d'accroissement :*

« Le ministre des finances se préoccupe de la situation des congréganistes, au lor mai, n'ont pas acquitté les droits d'accroissement. La question a été soumise au conseil des ministres qui a émis l'avis que la loi devait recevoir sa complète application.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX des Élections Municipales

Paris, 5 mai. — Le ministre de l'intérieur a reçu les résultats des élections municipales dans tous les chefs-lieux d'arrondissement, sauf pour celui de Corte (Corse).

Les chefs-lieux se classent ainsi d'après le résultat des élections :

Dans 173 chefs-lieux, la majorité est dès maintenant acquise aux républicains, qui occupent la totalité des sièges dans 56.

Dans 43 chefs-lieux la majorité est acquise aux républicains radicaux, qui occupent la totalité des sièges dans 31.

Dans 10 chefs-lieux la majorité est acquise aux radicaux-socialistes, qui occupent la totalité des sièges dans 9.

Dans 2 chefs-lieux la majorité est acquise aux socialistes, qui occupent dans ces deux conseils la totalité des sièges (Marseille, Narbonne).

Dans 3 chefs-lieux la majorité est acquise aux ralliés, qui occupent la totalité des sièges dans un conseil.

Dans 12 chefs-lieux la majorité est acquise à la droite, qui occupe la totalité des sièges dans 7 chefs-lieux.

Les conseils sont au complet dans 124 chefs-lieux.

Il y a des sièges à pourvoir dans 224 chefs-lieux.

Dans 18 chefs-lieux, il y a ballottage pour la totalité des sièges.

Les républicains gagnent 6 chefs-lieux sur les conservateurs : Lavaur, Loudéac, Ploërmel, Vitre, Riom et Valognes, et les conservateurs gagnent 2 chefs-lieux (Thonon et Marvejols) sur les républicains.

Le traitement de la phtisie

Paris, 5 mai. — M. le docteur Bernheim vient de soumettre à la société de biologie le résultat des études qu'il a faites sur un vaccin spécifique de la phtisie.

La méthode qu'il préconise n'est qu'un dérivatif de la sérumthérapie ; mais elle différe sensiblement par les détails de tous les procédés employés jusqu'à ce jour pour la vaccination de la tuberculose.

Le sérum antitoxique dont il fait usage est le produit des toxines tuberculeuses toilés qu'elles sont secrétées par le bacille. Après filtrage, le docteur Bernheim injecte à la dose d'un demi-centimètre cube dans le tissu sous-cutané d'une chèvre, par exemple, et il répète l'opération pendant quinze jours. Puis, si l'animal a supporté le traitement dans des conditions satisfaisantes, les injections sont continuées pendant quinze autres jours à la dose de un centimètre cube, un mois encore à la dose de deux centimètres cubes, un troisième mois à la dose de trois centimètres cubes, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait atteint la dose maximum de cinq centimètres cubes.

Au bout du cinquième mois, l'animal est immunisé et le sérum de son sang peut immuniser d'autres animaux.

Ce traitement, qui a déjà pu être appliqué à un certain nombre de malades, a donné des résultats tout à fait encourageants. Il serait peut-être prématuré de tirer une conclusion définitive, mais qui n'on sont pas moins des plus intéressants.

Le voyage de M. Faure EN BRETAGNE ET EN TOURAINE

Paris, 5 mai. — On lit dans le *Soir* :

On sait qu'avant la crise ministérielle, il était décidé en principe que le Président de la République se rendrait en Bretagne et en Touraine. L'itinéraire comportait notamment des arrêts à Tours-Amboise, Vitré, Rennes, St-Brieuc, Brest, Quimper, Lorient, Nantes. Ce voyage devait durer une dizaine de jours et nécessiter un itinéraire très compliqué nécessitant au moins trois semaines de préparation. D'autre part, les municipalités avaient besoin d'un laps de temps au moins aussi long pour préparer les réceptions et les fêtes. La crise ayant interrompu ces préparatifs il était impossible d'entreprendre ce voyage à l'époque fixée c'est-à-dire la seconde quinzaine du mois de mai.

Les municipalités renouvelées ne pouvant pas s'occuper en temps utile des dispositions à prendre, ont dû cette fois-ci ajourner le voyage. Ce voyage a été ajourné à la fin du mois de juin et au commencement du mois de juillet. Cette décision du Président de la République sera officielle dans quelques jours.

M. de Lanessan candidat

Paris, 5 mai. — On annonce que M. de Lanessan, ancien ministre, le marchal-des-logis Turbet, les gendarmes, les autorités locales, M. Dubur, chef, et le personnel de la gare, nombre d'habitants se seront à la recherche des voyageurs contuse dizaine en ont été quitte pour une très grande frayeur, d'ailleurs bien justifiée,

Sous les roues d'une voiture de 3e classe, M. Nançon a dégagé les cadavres de deux chasseurs du 8e bataillon : Cornet, de la Chapelle (3e compagnie), et Poutret, de Beaucourt (2e compagnie). Entre ces corps affreusement mutilés se trouvait Joseph Aubert, âgé de 24 ans, ouvrier mouleur chez M. Lebel, fondeur à Amiens, qui était venu passer la journée avec des amis à Albert où il avait précédemment travaillé. Le malheureux, grièvement blessé, est mort peu de temps après l'accident.

A l'aide de lanternes, on a découvert plusieurs autres blessés.

Ce sont encore deux chasseurs : Georges-Léon Coruet, de Varennes, de la 3e compagnie (contusions aux jambes et aux bras) ; Dupuis Henri, de la 4e compagnie (contusions à une jambe et à la face).

Puis on relève Louis-Oswald Marquet, brigadier au 5e escadron du 3e chasseurs, qui doit la vie à son sabre.

Comme il venait de monter dans son compartiment et qu'il accrochait son sabre, le choc se produisit. Il s'appuya sur son sabre à tel point que celui-ci fut tordu. Il n'eût que l'arcade sourcilière gauche contusionnée.

Voici maintenant Jules Barbier, de Corbie, et Louis Raux, d'Albert, dont les blessures ne présentent pas de gravité.

M. le docteur Poiteau, M. Verrier, médecin, M. Letuce, pharmacien, ont rendu les plus grands leurs soins aux blessés. En cette bien triste circonstance leur dévoué concours a été très appréciés.

Aussitôt que les trois cadavres furent transportés à l'hospice et que les blessés eurent reçu les soins nécessaires, on commença à déblayer les voies. Un train fermé pendant deux heures.

Le conducteur Bellet se plaint de vives douleurs, le garde-frein Mention et le conducteur Acloque qui faisaient le train de marchandises 5002 ont été légèrement contusionnés.

Félix Serpette, soldat au 2e escadron du train, a eu la cuisse cassée. M. Nançon l'a fait conduire en voiture chez ses parents qui habitent Bray-sur-Somme.

Le parquet de Péronne s'est transporté sur les lieux où nous avons remarqué M. Regnault, procureur général, et M. Deau, secrétaire-général de la Préfecture, et Person, chef de cabinet, qui avaient été délégués par M. le préfet, retenu à Péronne par le Conseil de révision.

Arrestation du mécanicien

Amiens, 5 mai. — Le mécanicien Debiane, du train 5002, train de marchandises temporaire, a été arrêté ce matin, et conduit à la prison de Péronne. Il résulte en effet de l'enquête que l'accident est dû à son imprudence.

Parti d'Arras à huit heures trente du soir, avec un retard d'une heure, il a donné à son train, à partir de la gare d'Achiet, une allure exagérée.

Le train 5002 comprenait 49 wagons chargés il était traîné par une machine de 180 unités d'une grande puissance.

Entre Achiet et Albert, la voie a une déclivité de 8 millimètres par mètre. C'est en vain que le garde-frein de queue, essayant progressivement le frein, essaya de modérer la vitesse.

Le 5002 arriva comme une trombe en gare. Les deux gardes du sémaphore affirment que les disques étaient fermés, et cette affirmation est corroborée par la déposition du garde-frein Mausion qui est, lui aussi, très affirmatif et qui malgré les dénégations de ses chefs, soutient que la voie n'était pas libre.

Les obsèques des trois victimes ont eu lieu ce matin. Dans une proclamation aux habitants, le maire d'Albert invitait ses concitoyens à y assister, et plusieurs milliers de personnes ont suivi le cortège. Les autorités civiles et militaires d'Amiens y assistaient ou s'y étaient fait représenter. Le chef adjoint du cabinet du ministre des travaux publics condoléait le deuil. Le corps de Cornet est ramené à Paris.

La Catastrophe de chemin de fer D'ALBERT

TROIS MORTS. — HUIT BLESSÉS

(Nouveaux détails)

Voici de nouveaux détails sur le terrible accident que nous avons annoncé hier :

Les dimanches et fêtes, la Compagnie du chemin de fer du Nord fait un marche un train léger, n° 330, entre Albert et Amiens. Ce train partant à 10 heures 04 du soir arrive à Amiens à 11 heures 06, il contient habituellement nombre de voyageurs. Mais dimanche — sans doute à cause de la journée électorale qui avait suspendu les excursions — une vingtaine de personnes seulement étaient montées dans ce train.

A 10 heures 04, alors que le 330 allait s'ébranler, le surveillant Bruckmann aperçut le train de marchandises 5002, venant de Fives-Lille avec une heure de retard, qui arrivait à une allure rapide. Comme le 330 se trouvait sur la même voie que le 5002, il signala le danger au mécanicien du premier. Mais dimanche — sans doute à cause de la journée électorale qui avait suspendu les excursions — une vingtaine de personnes seulement étaient montées dans ce train.

A 10 heures 04, alors que le 330 allait s'ébranler, le surveillant Bruckmann aperçut le train de marchandises 5002, venant de Fives-Lille avec une heure de retard, qui arrivait à une allure rapide. Comme le 330 se trouvait sur la même voie que le 5002, il signala le danger au mécanicien du premier. Mais dimanche — sans doute à cause de la journée électorale qui avait suspendu les excursions — une vingtaine de personnes seulement étaient montées dans ce train.

Ce dernier mécanicien avait été averti, par des signaux, dit-on, que la voie n'était pas libre. Mais il ne fut pas informé du nombre du train de voyageurs et après avoir laissé derrière lui une courbe, que le mécanicien Acloque remarqua le danger. Il ne put malheureusement se rendre tout à fait maître de la vitesse acquise par son train qui vint tamponner violemment celui de voyageurs.

La locomotive du train 5002, dont la marche avait pu être un peu ralentie, poussa, puis souleva les deux dernières voitures (3e classe), du train 330, qui furent réduites en morceaux.

Le contre-coup — des plus singuliers — fit sortir des rails un wagon de chicorée et un plate-forme nouveau modèle, chargée de morceaux de fonte.

Par un heureux hasard, M. Bellet, conducteur du train de marchandises, l'échappé belle. Il se trouvait dans le fourgon précédant le wagon de chicorée. Ce dernier et la plate-forme en question, pendant le patinage des deux trains, se déplacèrent et finirent par prendre une position presque verticale, évitant ainsi à M. Bellet d'être enseveli sous le chargement de fonte ; les paquets de chicorée étaient éparpillés sur la voie, alors que la fonlité allait retomber avec force contre des bordures de trottoirs, dont elle calcinait des morceaux.

La violence du choc avait fait briser les deux wagons de marchandises dont il se relatait que la ferraille qui, en passant près du hall aux marchandises, enfonça la clôture en plomb et des pièces de fonte, projetées contre un mur, le renversèrent.

Les trains avaient parcouru environ cent mètres à une assez vive allure en raison de la déclivité du sol. Arrêtés à proximité du passage à niveau, le tout ne représentait qu'un volumineux monceau de décombres.

M. Nançon, conseiller d'arrondissement et sa femme, se trouvaient dans les parages entendirent un bruit formidable, quelques cris déchirants, puis la nuit rentra dans son calme.

Les habitants des maisons qui environnent la gare, même jusqu'à 50 mètres, ont été frappés de stupeur : l'ébranlement de certains logements, le grincement des vitres, avaient été plus que suffisants pour mettre le monde en émoi. On se porta en foule vers la gare où le spectacle terrifia les curieux.

LES VICTIMES

Comme on avait qu'une singulaire de voyageurs étaient montés dans le train, on commença par se mettre à la recherche des victimes.

M. Nançon avec un zèle des plus louables donna l'exemple. le marchal-des-logis Turbet, les gendarmes, les autorités locales, M. Dubur, chef, et le personnel de la gare, nombre d'habitants se seront à la recherche des voyageurs contuse dizaine en ont été quitte pour une très grande frayeur, d'ailleurs bien justifiée,

Sous les roues d'une voiture de 3e classe, M. Nançon a dégagé les cadavres de deux chasseurs du 8e bataillon : Cornet, de la Chapelle (3e compagnie), et Poutret, de Beaucourt (2e compagnie). Entre ces corps affreusement mutilés se trouvait Joseph Aubert, âgé de 24 ans, ouvrier moulleur chez M. Lebel, fondeur à Amiens, qui était venu passer la journée avec des amis à Albert où il avait précédemment travaillé. Le malheureux, grièvement blessé, est mort peu de temps après l'accident.

A l'aide de lanternes, on a découvert plusieurs autres blessés.

Ce sont encore deux chasseurs : Georges-Léon Coruet, de Varennes, de la 3e compagnie (contusions aux jambes et aux bras) ; Dupuis Henri, de la 4e compagnie (contusions à une jambe et à la face).

Puis on relève Louis-Oswald Marquet, brigadier au 5e escadron du 3e chasseurs, qui doit la vie à son sabre.

Comme il venait de monter dans son compartiment et qu'il accrochait son sabre, le choc se produisit. Il s'appuya sur son sabre à tel point que celui-ci fut tordu. Il n'eût que l'arcade sourcilière gauche contusionnée.

Voici maintenant Jules Barbier, de Corbie, et Louis Raux, d'Albert, dont les blessures ne présentent pas de gravité.

M. le docteur Poiteau, M. Verrier, médecin, M. Letuce, pharmacien, ont rendu les plus grands leurs soins aux blessés. En cette bien triste circonstance leur dévoué concours a été très appréciés.

Aussitôt que les trois cadavres furent transportés à l'hospice et que les blessés eurent reçu les soins nécessaires, on commença à déblayer les voies. Un train fermé pendant deux heures.

Le conducteur Bellet se plaint de vives douleurs, le garde-frein Mention et le conducteur Acloque qui faisaient le train de marchandises 5002 ont été légèrement contusionnés.

Félix Serpette, soldat au 2e escadron du train, a eu la cuisse cassée. M. Nançon l'a fait conduire en voiture chez ses parents qui habitent Bray-sur-Somme.

Le parquet de Péronne s'est transporté sur les lieux où nous avons remarqué M. Regnault, procureur général, et M. Deau, secrétaire-général de la Préfecture, et Person, chef de cabinet, qui avaient été délégués par M. le préfet, retenu à Péronne par le Conseil de révision.

Arrestation du mécanicien

Amiens, 5 mai. — Le mécanicien Debiane, du train 5002, train de marchandises temporaire, a été arrêté ce matin, et conduit à la prison de Péronne. Il résulte en effet de l'enquête que l'accident est dû à son imprudence.

Parti d'Arras à huit heures trente du soir, avec un retard d'une heure, il a donné à son train, à partir de la gare d'Achiet, une allure exagérée.

Le train 5002 comprenait 49 wagons chargés il était traîné par une machine de 180 unités d'une grande puissance.

Entre Achiet et Albert, la voie a une déclivité de 8 millimètres par mètre. C'est en vain que le garde-frein de queue, essayant progressivement le frein, essaya de modérer la vitesse.

Le 5002 arriva comme une trombe en gare. Les deux gardes du sémaphore affirment que les disques étaient fermés, et cette affirmation est corroborée par la déposition du garde-frein Mausion qui est, lui aussi, très affirmatif et qui malgré les dénégations de ses chefs, soutient que la voie n'était pas libre.

Les obsèques des trois victimes ont eu lieu ce matin. Dans une proclamation aux habitants, le maire d'Albert invitait ses concitoyens à y assister, et plusieurs milliers de personnes ont suivi le cortège. Les autorités civiles et militaires d'Amiens y assistaient ou s'y étaient fait représenter. Le chef adjoint du cabinet du ministre des travaux publics condoléait le deuil. Le corps de Cornet est ramené à Paris.

Nouvelles étrangères

Les Italiens en Afrique

Les prisonniers du Négus

Londres, 5 mai. — Suivant une dépêche de Rome au *Daily Chronicle*, une mission autrichienne, comprenant quatre prêtres, une douzaine de médecins et quelques infirmiers, partira cette semaine pour l'Abyssinie, où elle les secourir les Italiens prisonniers du Négus.

L'armée italienne à Adigrat

Rome, 5 avril. — On mande de Massouah :

Lundi après-midi, à 2 heures, le corps italien d'opérations a campé à Chersabr, à trois quarts d'heure d'Adigrat.

Les communications ont été aussitôt établies avec la garnison d'Adigrat, dont le commandant, le major Prestinari, est allé rendre visite au général Baldissera, dans son campement.

Les Abyssins ont harcelé, par petits groupes, le corps d'opérations pendant toute la journée, sur les flancs pendant la marche, et dans le campements. L'ennemi ne se présente jamais en force, mais sur tous les points : il occupe fortement les environs de Chersabr et Zoula.

Le ras Mangacha occupe les positions qui dominent les environs d'Adigrat et rend difficile pour le moment l'évacuation du fort.

Une escarmouche

Sur l'escarmouche qui a eu lieu le 2 mai, la *Tribuna* a reçu les détails qui suivent :

« Nous avons rencontré, dans le village de Coloneel Stevani, ont été attaqués dans le défilé de Gumguna par cinq cents hommes de ras Sebat qui occupaient ce village.

« Les assaillants ont été repoussés et délogés de leurs positions, puis poursuivis pendant quatre kilomètres.

» Dans l'après-midi du 2 mai sont partis de Barachit, pour renforcer les troupes de Stevani, deux bataillons alpins, une batterie et des indigènes.

» Dans ce combat nous avons eu un mort et six blessés.

» L'ennemi a perdu six morts et a plusieurs blessés. »

Les positions ennemies

Le *Messaggero* annonce que le général Baldissera a informé le gouvernement italien que les Choans, les Tigrins et les rebelles, en tout 25,000 combattants, attendent imméditée ment marche en avant sur Adigrat pour descendre des hauteurs et attaquer les troupes italiennes fortes de 15,000 hommes et contre lesquelles ils tenteraient un mouvement enveloppant.

Le général Baldissera ne fera pas le jeu des Abyssins ; il est convaincu que l'ennemi ne pourra rester longtemps dans les positions qu'il occupe et qu'il devra se décider à attaquer ou à se retirer,

Un échappé d'Adigrat

Hier, est arrivé à Naples, sur le paquebot de Massouah, le journaliste Giarelli, qui a été renvoyé d'Adigrat d'où il est sorti moyennant le payement de 30 thalers au ras Sebat. M. Giarelli dit que la garnison d'Adigrat, sur laquelle il possède des renseignements complets et détaillés, n'a plus de vivres, vivres que la viande en quantité à peine suffisante pour aller jusqu'à la moitié de mai. Les conditions sanitaires d'Adigrat, de Massaua et de Massouah ne sont pas satisfaisantes. Le typhus fait beaucoup de victimes.

Une dépêche importante du Transvaal

Paris, 5 mai. — Le *Temps* reçoit, de son correspondant du Transvaal une dépêche importante, la première relative au complot ourdi entre les Uitlanders, les financiers anglais et le Cortered Company.

Cette dépêche contient le texte de la lettre, précédemment niée, écrite par Lionel Philips, un des chefs du complot de Johannesburg, au financier londonnien Wernet et qui portait la date de Johannesburg 1er juillet 1894.

Cette lettre a été trouvée dans le copie-lettres privé de Philippe ; elle est écrite tout entière de sa main. Voici le texte exact du passage dans lequel est précisé le rôle joué par lord Loch, mis depuis par celui-ci.

« ... M. Henri Loch, avec qui j'ai eu deux longues entrevues, est tête à tête, m'a adressé quelques questions très appropriées, me demandant ce que nous avions comme armes à Johannesburg, et la population de cette ville pourrait défendre la place pendant neuf jours jusqu'à ce que des secours lui arrivent, et il m'a déclaré nettement que s'il y avait en 2,000 fusils et des munitions, il serait certainement vaincu.

Il m'informa de plus d'une manière significative que l'on avait pris toutes les mesures pour faire cord relatif au Soudland et il dit qu'il supposait qu'au bout de ce temps Johannesburg serait mieux préparé, ce qui revenait à dire : et les Uitlanders pourraient plus alors, sans hésiter viendrons activement ».

Cette dépêche démontre donc, malgré tous les démentis qu'on a tenté d'apporter jusqu'ici, que sir Henry Loch, alors commandant de l'Afrique centrale, était de connivence avec ceux qui révaient d'envahir le Transvaal.

LA BELGIQUE

UNE FEMME ÉTRANGLÉE

Une arrestation

Bruxelles, 5 mai. — La police a arrêté cette nuit un individu qui a été reconnu pour être le négociateur des titres volés à la banque Bary